

Le Comité international de la Croix-Rouge

Constitué en 1863 (le Comité des Cinq), le Comité international de la Croix-Rouge est l'organe fondateur du Mouvement, le gardien et le promoteur du Droit international humanitaire et des Principes fondamentaux.

Formé actuellement de 25 membres, tous de nationalité suisse, il dispose de plusieurs milliers (25.000 en 2000) de collaborateurs au Siège, à Genève, et sur le terrain. Son budget atteint le milliard de francs, et est financé par les Etats parties aux Conventions, les Sociétés nationales, l'Union européenne, diverses collectivités publiques et des campagnes d'appels de fonds.

Sa mission :

- Protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et leur porter assistance : *Inter arma caritas*
- Prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Comité international de la Croix-Rouge
19 avenue de la Paix
CH 1202 Genève

Tél. : ++ 41 (0)22 734 60 01

Fax : ++ 41 (0)22 733 20 57

E-Mail : cid.gva@icrc.org